



Pourquoi cotiser à la FFU/EFSUMB ?



La SFMV est membre fondatrice de la FFU, et par là même, les Médecins Vasculaires sont reconnus par les autres sociétés membres comme les experts en explorations ultrasonores vasculaires.

La FFU est ensuite rattachée à l'EFSUMB (Fédération Européenne des Sociétés utilisant les Ultrasons en Médecine et Biologie) via ses membres cotisant individuellement. Cette année, la cotisation est descendue à 7 € (vs 8 €) et un login et un mot de passe individuel seront fournis pour un accès complet au site de l'EFSUMB.

Si sur un plan pratique cela paraît apporter peu à chacun de nous, sur le plan des relations extérieures, la FFU est reconnue comme interlocutrice privilégiée de la HAS et du SNITEM (avec qui une session a été co-organisée aux JFR 2014 et un groupe de travail mis en place). Les problématiques du DU d'acquisition en échographie et des protocoles de coopération inter professionnelle, de même que la collaboration avec la filiale Ultrason du SNITEM sont toujours des objectifs prioritaires de la FFU cette année.

C'est pourquoi, nous vous proposons cette année encore une cotisation individuelle à l'EFSUMB afin de soutenir la SFMV dans son positionnement en tant que société savante de l'expertise ultrasonore vasculaire. La création récente de la Société Européenne de Médecine Vasculaire (ESVM), avec un premier congrès à Berlin en mai 2015 (auquel nous vous espérons en nombre !), sera l'occasion d'une synergie d'actions au niveau européen.

Bien amicalement,

Michel Dadon,

Responsable du Conseil des Relations Extérieures